

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2527**

Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Animation, commercialisation des services sportifs

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Artois, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur de l'académie, Président de l'université d'Artois, Président de l'université d'Artois, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La demande croissante d'activités physiques et sportives nécessite une structuration des services liés à l'animation et à la commercialisation.

Ce professionnel encadre et anime des activités sportives et de loisirs en veillant à la sécurité des pratiquants et des tiers. Il assure la gestion administrative et financière d'une petite structure sportive (gymnase, stade, piscine...), contrôle l'entretien des installations (conformément aux normes existantes), établit le planning de l'utilisation des équipements, de l'occupation des salles... Il oriente les publics vers des prestations adaptées et propose différentes formules d'abonnement. Il anime les activités physiques et sportives inscrites dans le projet.

Dans le domaine de l'action commerciale, il assure principalement la promotion et le suivi marketing de produits de sport ou d'une marque auprès de clients ou de professionnels : comités d'entreprise, collectivités, administration, clubs.... Prospection, fidélisation, lancement d'opérations constituent une partie importante de son activité.

Vendeur dans un magasin spécialisé ou en grande surface, il gère le rayon des articles de sport (produits, matériels, accessoires...) et conseille les différents clients. Afin de satisfaire au mieux la clientèle, il doit rester à l'affût des dernières nouveautés techniques.

Connaître parfaitement le matériel des différentes disciplines sportives Etre rigoureux pour contrôler l'état des équipements sportifs

Connaître les mécanismes de financement publics et parapublics

Avoir le sens de l'organisation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce son activité dans les clubs sportifs, les municipalités, les centres de vacances, les bases de loisirs, les associations, dans un magasin de sport, auprès d'une entreprise...

Il peut occuper le poste de technicien animateur d'éducation physique, d'aide à la gestion de structures sportives, de vendeur d'articles sportifs, d'attaché commercial dans le domaine du sport...

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives

D1211 : Vente en articles de sport et loisirs

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

Réglementation d'activités :

Cette activité est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le DEUST «Animation, commercialisation des services sportifs».

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Pratique : Option sportive (activités physiques de pleine nature, remise en forme, sports de raquettes) ; pratiques complémentaires

- Méthodologie :

Théorie des activités physiques et sportives de loisirs ; méthodologie de l'élaboration d'un service sportif ; techniques de communication ; didactique

- Science :

Marketing ; management du sport ; sciences de la vie (anatomie, physiologie, neurophysiologie, exercice musculaire) ; psychologie du sport ; socio-histoire du sport ; droit du sport et législation des services sportifs ; éthologie

- Professionnalisation :

Connaissance du milieu ; techniques de vente et de commercialisation ; comptabilité, gestion ; publicité

- Communication :

Anglais ; informatique et Internet

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Professionnels et universitaires
En contrat d'apprentissage	X		Professionnels et universitaires
Après un parcours de formation continue	X		Professionnels et universitaires
En contrat de professionnalisation	X		Professionnels et universitaires
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Professionnels et universitaires

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 juillet 1984

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.staps.univ-montp1.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :